



HISTOIRE

DE

LA VILLE ET DU CANTON DE TRÉVOUX.

—
DEUXIÈME PARTIE.
—

DESCRIPTION DU CANTON.

SUITE (1).

ARS

A sept kilomètres de Trévoux.

2^me zone. Chaque habitant a 1 hectare 58 ares: l'hectare donne un revenu de 52 fr. 92 c.

Ars faisait partie de la principauté de Dombes et de la Châtellenie de Villeneuve, du diocèse de Lyon et de l'archiprêtré de Dombes. Le Chapitre de la cathédrale de Lyon nommait à la cure.

(1) Voir le tome V, pag. 205.